

Auguste Bernard se donna pour mission de réunir ces épaves, de reconstituer sur le papier l'ancien dépôt ; et pour arriver à ce résultat, il n'épargna ni son temps, ni ses forces. En 1868, il avait à peu près achevé ses recherches ; et le Comité des Travaux Historiques, à la prière d'Auguste Bernard, décidait la publication des Archives de l'abbaye de Cluny dans la collection des *Documents inédits pour servir à l'Histoire de France* (1).

L'impression du premier volume commençait à peine, qu'une mort imprévue enlevait l'éditeur à la science, le 5 septembre 1868 (2). Cette perte si regrettable fut vivement sentie par le Comité. Il voulut rendre hommage à celui qui n'était plus en assurant la parfaite exécution de ses projets. C'est M. Alexandre Bruel qui fut désigné à cet effet. De premières et excellentes études diplomatiques (3) avaient recommandé au choix du Comité le nouvel éditeur.

M. Auguste Bernard avait réuni la copie et l'indication de presque toutes les pièces du chartrier de Cluny. Mais il était mort sans avoir revu et vérifié les copies (4)

(1) Le titre du recueil, suivant M. Auguste Bernard, devait être « Archives de l'abbaye de Cluny ».

(2) Peu de temps avant, nous avons eu l'honneur de voir M. Aug. Bernard. Nous l'avions trouvé, une charte de Cluny à la main. Il est mort, comme il avait vécu, en travaillant.

(3) Nous citerons, parmi ces travaux, la belle étude sur le Cartulaire de Saint-Julien de Brioude qui valut à M. Bruel, en 1868, une mention honorable au concours des Antiquités Nationales (Académie des Inscriptions et belles Lettres) et qui est restée inédite.

(4) M. Auguste Bernard a dû se faire aider par quelques collaborateurs dans la préparation du recueil des chartes de Cluny, frappé comme il l'était par une cruelle maladie avec laquelle il était enfin forcé de composer. Sur ces collaborateurs, voir la *Réponse d'Aug. Bernard à la Réplique de M. Roux*, insérée dans la *Revue du Lyonnais* du mois de mars 1859 (p. 6 du tirage à part).